Cinquante deuxième année. - N ° 72 A Vendredi 13 avril 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1481

89 – YONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS

Ventes et cessions

340 051 713 RCS Sens.
BIO +.
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.
Capital : 1034137.90 EUR.
Adresse : 1b, R Thénard, 89100 SENS.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF BIO + Forme juridique Société d'exercice libéral par actions simplifiée Au capital de 1034137,9 EUR Siège social 1b R Thénard 89100 SENS N° RCS 340051713 RCS SENS, est société APPORTEUSE MEDIBIOLAB Forme juridique Société d'exercice libéral par actions simplifiée Au capital de 5731560 EUR Siège social 5 BD DU CHINCHON 45200 MONTARGIS N° RCS 330176710 RCS ORLEANS, est société BENEFICIAIRE Ont établi un projet d'apport partiel d'actif sous conditions suspensives, aux termes duquel BIO+ ferait apport à MEDIBIOLAB de sa branche complète et autonome d'activité de patientèle de laboratoire d'analyses de biologie médicale exploité sur le site sis 18, avenue Carnot, 77792 Nemours, selon les modalités suivantes : Evaluation de l¿actif et du passif de la branche d'activité de la société apporteuse dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : - l'actif total apporté s'élève à : 3 768 286,03 euros, - le total du passif pris en charge s'établit à : 52 530,27 euros - l'actif net apporté est donc de : 3 715 755,76 euros. Montant de l'augmentation de capital : la société bénéficiaire augmentera son capital social d¿une somme de 359 280 euros au moyen de la création de 3.992 nouvelles, d¿une valeur nominale de 90 euros chacune, qui porteront jouissance à la date de réalisation fixée provisoirement au 30 avril 2018, en rémunération de l'apport de la société apporteuse. Montant prévu de la prime d'apport : la différence entre la valeur des biens apportés et l'augmentation du capital de la société bénéficiaire, soit une prime d'apport de 3 356 475,76 euros, sera inscrite à un compte « prime d'apport ». Date d'effet : 1er janvier 2018. Date du projet : 20/03/2018 Date du dépôt : 23/03/2018, lieu du dépôt : ORLEANS et SENS..